# Présence du loup en Valais

Demande de régulation et soutien financier supplémentaire pour les éleveurs

CANTON DU VALAIS

## Frédéric Favre

Conseiller d'Etat

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

## Historique

- → Révision partielle de la loi fédérale sur la chasse rejetée par le peuple le 27 septembre 2020
- ▲ Nouvelle révision partielle de la loi fédérale en cours à Berne
- Nouvelles dispositions de l'Ordonnance fédérale sur la chasse (OChP) entrées en vigueur le 15 juillet 2021 → Ne pas la saborder!

CANTON DU VALAIS

## Constats

- Situation plus sous contrôle
- ▲ Les conditions pour délivrer un ordre de tir / un tir de régulation ne sont plus adaptées
- ▲ Dossiers administratifs très lourds

## Conditions pour délivrer un ordre de tir / un tir de régulation

- ▲ Loups isolés (article 9bis OChP)
  - Ordre de tir de compétence cantonale (DSIS)
- ▲ Meutes (article 4bis OChP)
  - Accord préalable de l'OFEV
  - Tir de régulation ordonné par le canton (DSIS)
- Couples
  - Pas de tir possible

## Situation A: non protégeable

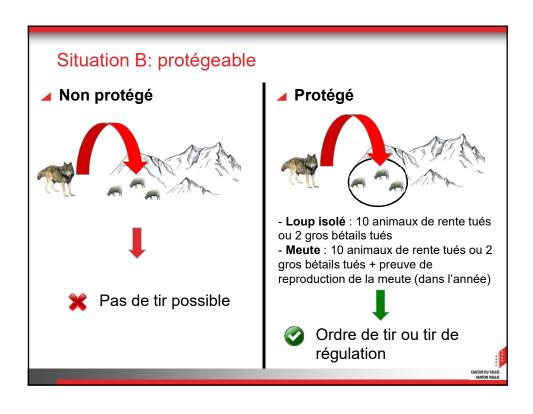


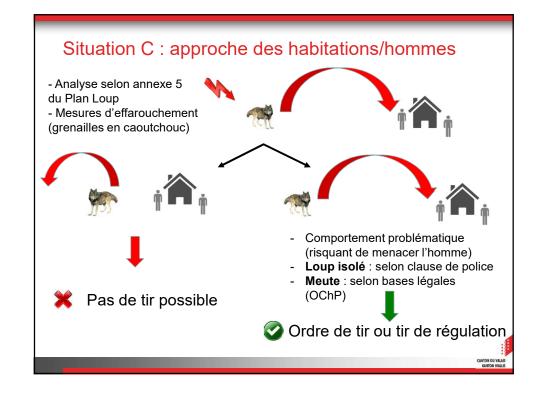
- Loup isolé : 10 animaux de rente tués ou 2 gros bétails tués
- Meute : 10 animaux de rente tués ou 2 gros bétails tués + preuve de reproduction de la meute (dans l'année)





Ordre de tir ou tir de régulation





## Ordres de tir / tirs de régulation

- ✓ En Valais en 2021/2022 : 3 ordres de tirs (2 loups abattus) et 1 régulation (2 loups abattus)
- ▲ Législation fédérale hors de la réalité du terrain
- → Obligation de respecter le droit fédéral

# Nous sommes confrontés à une situation catastrophique dont les éleveurs pâtissent!

- ▲ Le canton doit avoir la possibilité de réguler la surpopulation de loup
  - · Demande formulée à la Confédération

CANTON DU VALAIS

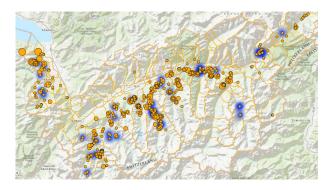
### **Nicolas Bourquin**

Chef de service

Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF)

## Cartes interactives : indice de présence du loup

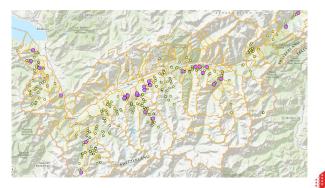
✓ Entre 50 et 70 loups estimés sur le territoire valaisan au printemps 2022



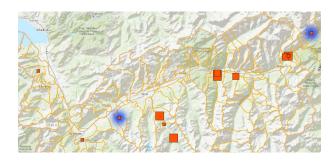
CANTON DU VALAIS

## Cartes interactives : loups identifiés en Valais

- ✓ En Valais : 39 loups identifiés en 2017 et 114 loups en 2022 (depuis le retour du loup en Suisse).
- Analyses ADN
- ▲ 8'100 heures de travail du SCPF en 2021



# Carte interactive : animaux de rente prédatés par le loup



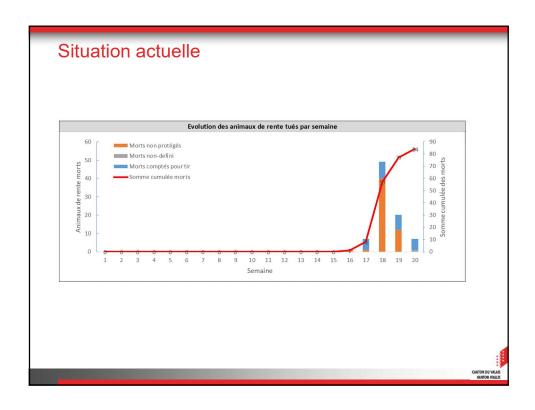
Informations monitoring loup (vs.ch)

CANTON DU VALAIS

## Situation actuelle

Etat au 19.05.2022

Attaques par région							
Région	Nbre d'attaques	Nbre animaux de rente tués				T	Nbre compté pour
		Alpages/SAU/Toponymes					
		Protégés	Non- protégeables	Non- protégés	Statut non défini	Total animaux rente tués	tir (sit. protégée et non protégeable)
Anniviers-Réchy	0	0	0	0	0	0	0
Hérens	2	0	0	21	0	21	0
Nendaz & Martigny-Saxon RG	2	1	0	1	0	2	1
Bagnes-Entremont	0	0	0	0	0	0	0
Trient -Val d'Illiez RD Vièze	0	0	0	0	0	0	0
Chablais RG Vièze	1	1	0	0	0	1	1
Goms-Aletsch	5	0	0	16	0	16	0
Brigerberg-Simplon&Nanz-Saas	0	0	0	0	0	0	0
Mattertal	1	0	0	0	1	1	0
Schattenberge-Augstbord	10	28	0	15	0	43	28
Sonnenberge-Lötschental	0	0	0	0	0	0	0
Total	21	30	0	53	1	84	30



# Christophe Darbellay Conseiller d'Etat Département de l'économie et de la formation (DEF)

### Constats

- ▲ Le loup est installé durablement en Valais et sa présence constitue un défi majeur pour tous les agricultures et les exploitants des alpages
- ✓ En 2021, la présence du loup a fortement augmenté et avec elle les dégâts sur les animaux de rente : 336 animaux tués en 2021.
- ✓ Nous devons apprendre à vivre avec le loup mais nous ne sacrifierons pas pour autant l'agriculture de montagne



CANTON DU VALAIS

### Constats

- Une régulation raisonnable et préventive du prédateur est indispensable.
- ▲ Le canton a pour mission de protéger les animaux et soutenir les éleveurs.
- ▲ Le canton doit trouver des solutions pour garantir le pastoralisme et l'exploitation des alpages à long terme.



INTON DU VALAIS

# 1 million supplémentaire pour la protection des troupeaux en Valais

- ▲ Le Grand Conseil a adopté le financement supplémentaire de 1 million de francs.
  - 750'000 francs: mesures de protection sur les alpages, y compris ceux considérés comme non protégeables -> volonté de maintenir une activité pastorale sur tous les alpages.
  - 100'000 francs : frais en matière de ressources humaines et de matériel.
  - 150'000 francs: soutien à divers projets (civilistes, chiens de protection, etc.)

CANTON DU VALAIS

# 5,7 millions supplémentaires pour la protection des troupeaux en Suisse

- → OFEV a publié une liste des contributions pour les mesures temporaires de protection des troupeaux pour l'estivage 2022
- ▲ Remboursement de 80% des coûts par la Confédération
- Contribution d'estivage supplémentaire: en plus des 5,7 millions, l'OFAG a prévu une contribution d'estivage supplémentaire de 200 francs par pâquier normal, qui devrait être octroyée en automne, avec effet rétroactif.

ON DU VALAK

## **Moritz Schwery**

Responsable de la cellule cantonale « Protection des troupeaux »

CANTON DU VALAIS

## Alpage protégeable ou non-protégeable?

- ✓ Compétence du SCA de définir les mesures de protection des troupeaux acceptables pour chaque alpage.
- ▲ Au préalable, disposer de critères objectifs pour déterminer cette «acceptabilité», qui détermine à son tour le statut de protection de l'alpage.
- S'inspirer des critères de l'OFEV, avec certaines adaptations liées à la réalité du canton et une importance particulière accordée à la notion de durabilité (rentabilité et écologie).

INTON DU VALAIS

## Critères de classification des alpages

- ✓ Taille du troupeau, respectivement la taille de l'alpage
- Accès et accessibilité
- ▲ Eau et points d'abreuvement
- Rochers et éboulis
- ▲ Tourisme et réseau de chemins de randonnée
- Capacité de rendement, biodiversité
- Adaptation des structures



CANTON DU VALAIS

# Alpage protégeable ou non-protégeable?

- ▲ Le SCA a actualisé durant l'hiver 2021-2022 tous les protocoles de protection des 157 alpages du canton.
- ▲ Le SCA a ainsi classifié les alpages valaisans en 2 catégories principales: 81 protégeable et 76 nonprotégeables (selon définition de la durabilité)
- ▲ En collaboration avec les exploitants, le SCA a défini les mesures à prendre sur chaque alpage protégeable.

## Alpage protégeable ou non-protégeable?

- ▲ Les exploitants des alpages non-protégeables peuvent également décider de prendre des mesures.
  - A coordonner avec le SCA.
  - Financement par le canton.
- ▲ La catégorisation des alpages et les mesures à mettre en œuvre ont été validées par le Conseil d'Etat en mars 2022.
  - $\rightarrow$  réunies dans la «Politique de protection des troupeaux du canton du Valais 2022 en rapport avec les grands prédateurs».

CANTON DU VALAIS

25

## Mesures de protection

- Clôture électrifiée
- Chien de protection des troupeaux
- ✓ Parc de nuit (électrifié)
- Berger



Service de l'agricultu

## **Christophe Darbellay**

Conseiller d'Etat

Département de l'économie et de la formation (DEF)

CANTON DU VALAIS

### Attentes du canton

- ▲ Le Valais veut maintenir une gestion durable économique et écologique - des exploitations d'estivage, tout en préservant ses races autochtones.
- ✓ Les procédures administratives doivent être simplifiées au maximum, que ce soit pour le tir du loup ou le remboursement à l'éleveur.
- ▲ Les efforts des exploitants doivent être soutenus plus généreusement financièrement (matériel, temps de travail, salaires des bergers, heures de nuits, chiens de protection, etc.)



NTON DU VALAIS KANTON WALLIS

## Attentes du canton

- ▲ Les SAU (surface agricole utile) devraient, dans certains cas, pouvoir être considérés comme non protégeables.
- ✓ Indemnisation des éleveurs pour tous les animaux non retrouvés suite à une attaque avérée de loup, déduction faite des pertes naturelles.

### Frédéric Favre

Conseiller d'Etat

Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)

## Quid de l'avenir?

- ▲ Nouveau courrier au Conseil fédéral
- Demande d'une ordonnance de nécessité au Conseil fédéral
  - Possibilité pour le Canton de réguler pendant six mois la surpopulation de loups en coordination avec l'Office fédéral de l'environnement

CANTON DU VALAIS

## Questions - réponses

